

MOYENS DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES MIS EN OEUVRE LORS DE TRAVAUX SUR CORDES EN ESPACE CONFINÉ

"Le cordiste est directement assujéti aux cordes qui sont nouées sur les pontets. C'est l'opérateur du poste haut qui le fait descendre ou remonter à l'aide du descendeur et du treuil installés sur le trépied. Le trépied est installé avec rigueur selon les prescriptions du fabricant (angle des pieds, haubanage ou non...). En cas de secours, l'évacuation se fait avec le treuil comme une remontée normale. Le personnel est formé aux risques généraux liés aux espaces confinés (ex : CATEC, ou autre formation espace confiné). L'approvisionnement et la vidange de la capacité sont consignés à l'arrêt. Une mesure de l'air à l'intérieur est effectuée avant la descente pour empêcher tout risque d'intoxication et/ou d'anoxie. En cas de présence de matière, si la capacité n'est pas entièrement vide, le personnel est informé et formé pour prévenir tous risques d'enlèvement et d'ensevelissement. Et toutes autres mesures de prévention définies selon l'analyse des risques. (Éclairage spécifique, radio laryngophone, ARI moyens de communication, protections respiratoires, vêtements de protection, type de détecteur gaz, matériel ATEX ou non...)"

